

# DOSSIER DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

## PERSONNE MINEURE

*Réservé à l'administration*

*Touche Tab pour passer au champ suivant*

Rendez-vous pour le dépôt du dossier :

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_

*Réservé à l'administration*

Agent en charge du dossier :

Service État Civil et Élections

Place de l'Hôtel de Ville

BP 10082

10602 LA CHAPELLE SAINT-LUC CEDEX

Tél: 03.25.71.34.34

[etatcivil@la-chapelle-st-luc.eu](mailto:etatcivil@la-chapelle-st-luc.eu)

Le Règlement Général sur la Protection des Données est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018. À ce titre, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier (informatisé et papier) par le responsable du traitement, à savoir la commune de La Chapelle Saint-Luc, dans le but de traiter votre demande de changement de prénom. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service de l'État Civil. La base juridique du traitement est une obligation légale. Les informations seront conservées indéfiniment. Conformément au Règlement européen sur la protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données - CDG10, Rond point Winston Churchill, 10300 SAINTE-SAVINE ou [dpo@cdg10.fr](mailto:dpo@cdg10.fr) ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## **OBJET DE LA DEMANDE :**

Toute personne peut demander à changer de prénom à condition de justifier d'un intérêt légitime. Par exemple : l'un de vos prénoms ou l'association entre votre prénom et votre nom est ridicule ou vous porte préjudice.

La demande peut porter sur :

- La modification, adjonction ou suppression d'un ou plusieurs prénoms
- La modification de l'ordre des prénoms
- L'adjonction ou la suppression d'un tiret

## **LIEU DE LA DEMANDE :**

La demande de changement de prénom doit être faite auprès de la mairie du lieu de naissance ou du lieu de résidence de l'intéressé.

## **CONDITIONS :**

Il n'y a pas de condition d'âge.

La demande est ouverte aux français, aux réfugiés et aux ressortissants étrangers (sauf exceptions, voir point suivant).

Pour les mineurs, la demande doit être faite conjointement par les détenteurs de l'autorité parentale. Le consentement du mineur est requis s'il a plus de 13 ans.

## **DEMANDEUR DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE :**

Les ressortissants des pays suivants ne peuvent pas bénéficier de la procédure de changement de prénom, sauf s'ils ont également la nationalité française ou le statut de réfugié ou apatride : Autriche, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Allemagne, Turquie.

La décision de changement de prénom rendue en faveur d'un demandeur de nationalité étrangère peut ne pas être reconnue par les autorités de l'État dont il possède la nationalité.

## **DÉPÔT DU DOSSIER :**

Le dossier complet et les originaux des pièces à joindre doivent être déposés conjointement par les détenteurs de l'autorité parentale sur le mineur. Sa présence est souhaitable.

**LE DÉPÔT DU DOSSIER SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.  
LA PRÉSENCE DE L'ENFANT EST SOUHAITABLE.**

## **RENOUVELLEMENT OBLIGATOIRE DES PIÈCES D'IDENTITÉ**

Si la demande est acceptée, **les pièces d'identité de l'enfant seront automatiquement invalidées** trois mois après la mise à jour de son acte de naissance. **Vous devrez obligatoirement déposer une demande de renouvellement de la Carte Nationale d'Identité et/ou du passeport de votre enfant, dès que la modification de son·ses prénom·s sera indiquée sur son acte de naissance et au plus tard, dans les trois mois qui suivront.**

Le Règlement Général sur la Protection des Données est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018. À ce titre, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier (informatisé et papier) par le responsable du traitement, à savoir la commune de La Chapelle Saint-Luc, dans le but de traiter votre demande de changement de prénom. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service de l'État Civil. La base juridique du traitement est une obligation légale. Les informations seront conservées indéfiniment. Conformément au Règlement européen sur la protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données - CDG10, Rond point Winston Churchill, 10300 SAINTE-SAVINE ou [dpo@cdg10.fr](mailto:dpo@cdg10.fr) ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

# LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Sauf indication contraire, les originaux des pièces mentionnées sont à fournir.

*Touche Tab pour passer au champ suivant*

- Formulaire de demande rempli et signé
  
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (Français et réfugiés)
  - ▶ Pour les Français nés à l'étranger, à demander par internet sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1405](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1405)
  - ▶ Pour les réfugiés et apatrides, à demander à l'OFPRA, Service État Civil, 201 rue Carnot 94 136 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX
  
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 6 mois pour les ressortissants étrangers
  - ▶ À demander au Consulat du pays concerné en France
  - ▶ Si l'acte original n'est pas en français, il doit être accompagné de sa traduction effectuée par une autorité française assermentée
  - ▶ Selon les pays, l'acte devra être légalisé ou apostillé
  
- Pièce d'identité en cours de validité
  - ▶ Carte Nationale d'Identité, passeport ou titre de séjour
  
- Livret de famille des parents
  
- Jugement ou déclaration concernant l'autorité parentale
  
- Pièces d'identités en cours de validité des deux parents s'ils ont tous deux l'autorité parentale, ou du parent ayant l'autorité parentale
  
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents ou du parent chez qui vit l'enfant
  
- En cas d'hébergement chez un tiers :
  - ▶ Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois
  - ▶ Copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
  - ▶ Attestation sur l'honneur d'hébergement
  
- Justificatifs de l'intérêt légitime motivant la demande
  - ▶ Pièces relatives à la scolarité, la vie personnelle, administrative, etc.
  
- Copies intégrales de moins de 3 mois des actes d'état civil à modifier en cas de changement de prénom

## **POUR LES DEMANDEURS AYANT UNE DOUBLE NATIONALITÉ :**

- Pièce d'identité justifiant de la seconde nationalité

## **POUR LES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS :**

- Certificat de coutume (à demander au Consulat du pays concerné en France)

Le Règlement Général sur la Protection des Données est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018. À ce titre, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier (informatisé et papier) par le responsable du traitement, à savoir la commune de La Chapelle Saint-Luc, dans le but de traiter votre demande de changement de prénom. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service de l'État Civil. La base juridique du traitement est une obligation légale. Les informations seront conservées indéfiniment. Conformément au Règlement européen sur la protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données - CDG10, Rond point Winston Churchill, 10300 SAINTE-SAVINE ou [dpo@cdg10.fr](mailto:dpo@cdg10.fr) ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

## Demande de changement de prénom d'un enfant mineur (Article 60 du code civil)

Vous souhaitez changer le(s) prénom(s) de votre enfant mineur, ou encore ajouter, supprimer, et/ou modifier leur ordre.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondantes à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires, puis dater et signer ce formulaire.

Votre demande doit être remise ou adressée soit à la mairie du lieu de résidence, soit à celle du lieu de naissance de l'enfant.

### VOTRE IDENTITE

#### IDENTITE DE LA MERE / DU PERE :

*Touche Tab pour passer au champ suivant*

Madame  Monsieur

Nom de famille (nom de naissance) : \_\_\_\_\_

Nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

à \_\_\_\_\_

Nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

#### IDENTITE DU PERE / DE LA MERE (dans le cadre d'un exercice en commun de l'autorité parentale) :

Madame  Monsieur

Nom de famille (nom de naissance) : \_\_\_\_\_

Nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : \_\_\_\_\_



*Touche Tab pour passer au champ suivant*

Pour les motifs suivants (joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime) :

---

---

---

---

---

J'atteste/Nous attestons sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil pour le compte de l'enfant mineur.

Par ailleurs :

Aucune demande de changement de prénom(s) n'a été formulée auparavant.

La ou les demande(s) de changement de prénoms mentionnées ci-dessous ont déjà été formulées :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Décision

Je demande/Nous demandons également la mise à jour de son acte de naissance, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur celui-ci.

### **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je/Nous soussigné(e)s \_\_\_\_\_ (prénom(s), nom(s)) certifi(ons)e sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à \_\_\_\_\_ Le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Signature du ou des demandeur(s) (et de l'enfant de plus de treize ans, s'il est présent) :**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire

